

**Voir annonce sur emploi-territorial.fr**

**Contexte**

Chaque année en France, une centaine de captages utilisés pour l'eau potable est abandonné pour cause de pollution, en particulier par les pesticides. Au regard des enjeux que nous connaissons sur la disponibilité en eau potable, environ 500 captages en France ont été inscrits prioritaires dans le cadre du SDAGE et du Grenelle de l'environnement. Parmi ces captages, ceux de Paulhan et Ceyras ont fait l'objet d'études et un programme d'action a été défini. Déjà engagées dans cette démarche à des niveaux différents, les deux collectivités souhaitent se doter d'une animation locale partagée afin de reconquérir la qualité de la ressource de manière pérenne.

L'animateur territorial aura en charge d'organiser, de suivre, d'accompagner et d'animer l'élaboration et la mise en œuvre technique, administrative et stratégique, des programmes d'actions « pesticides » des communes de Paulhan et de Ceyras. Le programme d'action de Paulhan est animé depuis 2010 et celui de Ceyras depuis 2012.

Expérience requise : 1 à 3 ans

Localisation : Vallée de l'Hérault, France

Mots clés : eau potable, agriculture, pesticides, territoire, animation

**Activités principales**

**ANIMER DES ACTIONS AGRICOLES**

Encourager et accompagner des évolutions de pratiques pour réduire les pollutions diffuses ;

- Animer les dispositifs financiers existants permettant des évolutions pratiques : MAEt, PVE
- Recenser et analyser les pratiques agricoles et leurs évolutions
- Mettre en réseau et faciliter les échanges d'expérience
- Encourager la maîtrise des pollutions ponctuelles
- Accompagner les projets individuels (mesure 216)
- Etudier l'opportunité de création d'aires collectives de remplissage et rinçage des pulvérisateurs
- S'impliquer dans les réseaux d'acteurs agricoles locaux.

**ANIMER DES ACTIONS NON AGRICOLES**

Initiation, accompagnement et soutien pour la mise en œuvre d'actions portées par des acteurs locaux :

Mise en place et suivi de plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles

Organisation de journées Jardiniers amateurs

Suivre les projets scolaires

Suivre la mise aux normes des forages privés de périmètre de protection rapproché

Développer les actions foncières en fonction du contexte : acquisition directe et aménagement foncier agricole et forestier

**SENSIBILISER ET MOBILISER**

Assurer la communication autour des démarches des collectivités

Assurer la veille réglementaire en matière d'environnement et de pratiques agricoles

Encourager et organiser des opérations de sensibilisation

Valoriser les démarches entreprises

## ASSURER LE SUIVI DU PROGRAMME D ACTIONS

Participer à l'élaboration des arrêtés préfectoraux

Suivre l'avancement des projets par la définition et l'évaluation d'indicateurs

Réaliser le suivi lors d'un comité de pilotage annuel et bilans annuels, montage des demandes de subventions

### **Profil souhaité et compétences requises**

Niveau d'études BAC +5 dans le domaine de l'environnement avec spécialisation souhaitée en agronomie et : ou aménagement du territoire ou BAC + 3 avec expérience conséquent dans le domaine de l'agro-environnement.

Connaissance des collectivités territoriales, des acteurs de l'eau et de l'agriculture

Connaissance des marchés publics et des mécanismes de subvention

Qualité relationnelle indispensable

Bonne capacité rédactionnelle et de synthèse

Capacité d'intégration d'une équipe

Aptitude au travail avec différents partenaires et à différentes échelles

Autonomie et esprit d'initiative

Capacité d'organisation et de rigueur

Maîtrise de l'outil informatique

Expérience dans un poste similaire appréciée

### **Divers**

**Durée de travail :** 35h par semaine

**Catégorie :** cadre A ou B

**Emploi-type :** Ingénieur ou conseiller agricole confirmé

**Rémunération :** selon grille de la fonction publique territoriale

**Résidence administrative :** Commune de Paulhan et commune de Ceyras

**Affectation :** Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault

**Poste à pourvoir à partir du :** 08 juillet 2013

**Durée du contrat :** contrat d'un an renouvelable chaque année sur 3 ans

**Temps de travail :** Temps plein – Disponibilité en soirée à prévoir

**Répartition du temps de travail :** Le poste sera à temps partagé à 60% entre la commune de Paulhan et 40 % pour la commune de Ceyras, situés à différents niveaux d'avancement dans leur démarche de reconquête de qualité de la ressource en eau.

Merci d'envoyer vos candidatures à l'adresse suivante **avant le 24 juin 2013** :

[remplacement@cdg34.fr](mailto:remplacement@cdg34.fr)

en mentionnant dans l'objet Remplacement Paulhan - Ceyras